

# **REGLEMENT 3 HEURES JBH**

## **PERMIS D'ORGANISATION N°**

### **COURSE CLUB**

#### **ARTICLE 1. ORGANISATION**

L'ASK JBH organise le 21 Octobre 2007 une épreuve dénommée 3 Heures JBH sur le circuit d'Angerville homologué en catégorie 1 numéro 91 14 06 0383 E10 A 1196 longueur 1200 x 8m

Cette épreuve sera organisée sur 1 journée.

**Cette épreuve sera organisée conformément aux règlements sportif et technique FFSA et au présent règlement particulier.**

#### **ARTICLE 2. PILOTES ADMIS**

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA, titulaires d'une licence de compétition ou d'un titre de participation course club en cours de validité, et aux pilotes étrangers détenteur d'une licence délivrée par une ASN étrangère.

Le droit d'engagement est fixé à 140 € par équipage à régler auprès de l'organisateur « l'ASK JBH »

En cas de non-participation d'un équipage ou d'un pilote, il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

#### **ARTICLE 3. CATEGORIES**

Catégories admises :

a) catégories fédérales : Formule FFSA Jeune, Formule FFSA et Nationale.

Les catégories pourront être regroupées conformément à l'article 26 du Règlement Sportif National. Maximum de 75 équipages engagés sur l'épreuve.

#### **ARTICLE 4. DEPART**

L'ordre de départ sera par tirage au sort.

#### **ARTICLE 5. HORAIRES**

##### **DIMANCHE**

8H00 à 9H30	Le contrôle administratif et enregistrement matériel
9H00 à 9H15	Briefing
9H30 à 12H30	3 Heures JBH Formule FFSA Jeunes et Nationale
12H30 à 14H00	Proclamation des résultats pour les catégories Formule FFSA Jeunes et Nationale
14H00 à 17H00	3 heures Jean Baptiste Formule FFSA
18H00	Proclamation des résultats

**ARTICLE 6. OFFICIELS**

Directeur de Course  
CHAL Michel

Lic. n° 82467

Directeur de Course adjoint  
LECLERC Paul

Lic. n° 59065

Commissaires Techniques  
BRAMS Alain

Lic. n° 90565

Responsable Commissaires de Piste  
CARRERAS Christophe

Lic. n° 58168

Responsable Chronométrage

GIROT Daniel Lic. n° 58804

Médecin ..... Lic. n° .....

**ARTICLE 7. CONTROLE ANTIDOPAGE**

"Un Contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais"  
Tout changement d'information doit faire l'objet d'un courrier à la FFSA.

Date et Cachet de l'ASK

le 30/07

A.S.K. J.B.H.  
8 CHEMIN DE LA FERTE ALAIS  
91790 COISSY S/S AINT YON  
TEL: 01 41 80 27 48

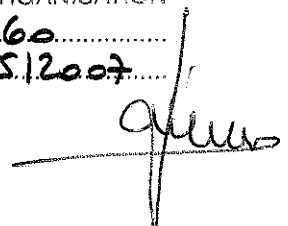
Date et Visa de la CRK

le 10.05.07

COMMISSION RÉGIONALE KARTING  
Ile de France  
8 rue des Ricochets  
93100 MONTREUIL  
Tél.: 01 42 87 47 93 - Fax: 01 42 87 47 85

Date et Visa de la FFSA

F. F. S. A.  
PERMIS D'ORGANISATION  
N° K.160  
DATE 16.5.2007



# ANNEXE AU REGLEMENT DES 3 HEURES JBH

## PERMIS D'ORGANISATION N°

### ARTICLE 1 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

#### 1.1. Briefing

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le directeur de course. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents

#### 1.2. Course

Un classement sera établi par catégorie

A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne du dernier de ce tour. Le drapeau à damiers sera présenté juste derrière le dernier du tour et devant le premier du classement.

##### 1.2.1. Course Formule FFSA Jeunes, Formule FFSA et Nationale

La durée de l'épreuve sera de 3 heures avec un minimum de 3 relais avec changement de pilote (le départ de la course n'est pas considéré comme un relais).

La durée maximum d'un **relais est de 1h00**.

Un équipage composé d'un pilote Junior et d'un pilote Senior sera classé dans la catégorie de son choix Formule FFSA ou Formule FFSA Jeunes et devra se conformer au poids de la catégorie.

##### 1.2.2. Ramassage des karts

Les karts en panne sur la piste seront ramenés au stand, sans utilisation de matériel de transport, par 3 personnes maximum, le pilote et 2 mécaniciens ou chef de stand, et cela dans le respect des règles de sécurité. Les mécaniciens ou chef de stand devront partir des stands.

### ARTICLE 2. RECLAMATIONS

Aucune réclamation ne sera acceptée.

### Article 3. PÉNALTÉS

Les pénalités "stop and go" seront effectuées à l'endroit déterminé par le Directeur de Course lors du briefing et seront décidées par la Direction de course.

- Non-respect de la configuration du circuit : 3 minutes (stop and go).
- Non-respect des 3 relais : 10 tours.
- Couper le circuit moteur en marche pour regagner le stand : hors course.
- Entrée et sortie des stands non respectées : 3 minutes (stop and go).
- Kart en panne ramené par plus de 3 personnes ou par un matériel de transport : 3 minutes (stop and go).
- Mécanique sur la piste : 3 minutes (stop and go) (sauf changement de bougie).
- Ravitaillement sur la piste : 3 minutes (stop and go).
- Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote sans raison évidente : 3 minutes (stop and go).
- Vitesse excessive dans les stands : 3 minutes (stop and go) (la notion de "vitesse excessive" sera laissée à l'appréciation des Commissaires Sportifs).
- Doubler sous un drapeau jaune : 3 minutes (stop and go).

- Tricherie dans les pneus : hors course.
- Pneus non marqués : hors course.
- Relais supérieur à 1h00 : 1 tour par minute au delà de 1h00.

Il est toléré, en cas d'incident ou panne sur la piste, de se faire pousser par un mécanicien, celui-ci devant partir des stands.

le directeur de course pourra décidé d'appliquer des pénalités « Stop and Go ». Le pilote sera informé par la direction de course par présentation du drapeau à triangle noir et blanc accompagné de son numéro de course.

La pénalité sera effectuée sur l'aire de réparation.

## **Article 4. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS**

### **4.1. Matériel admis**

Réservoir : du commerce, à bouchon vissé.

Le système de remplissage doit s'effectuer par gravité.

A tout moment du ravitaillement, le bidon remplisseur ne devra pas se situer à une hauteur supérieure à 1,50 mètre par rapport au sol.

Lors des ravitaillements, l'étanchéité entre le tube verseur et réservoir est RECOMMANDÉE.

Le bidon remplisseur devra comporter une mise à l'air libre, sa capacité ne devra pas être supérieure à 10 litres.

Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer moteur arrêté et pilotes hors du kart.

Seul l'entraînement par chaîne sera autorisé.

### **4.2. Pneumatiques**

Chaque équipage disposera pour l'épreuve de 6 pneus slick (3 avant - 3 arrière) en gestion libre.

Formule FFSA Jeune et Formule FFSA : Vega FF FFSA

Nationale : Dunlop SL3 / FFSA

### **4.3. Poids**

Le poids sera calculé sur le pilote le plus léger, **réservoir vide**. Les poids suivants devront être respectés

- 140 kg pour la catégorie Formule FFSA Jeunes,
- 150 kg pour la catégorie Formule FFSA ou Nationale

Le lest éventuel devra être fixé de manière inamovible sur le châssis.

Le lest spécifique pour chaque pilote est interdit.